

appelants

Bagues ouvertes ANCGE

Avec les craintes européennes et françaises quant aux risques de propagation de l'influenza aviaire, seuls les appelants individuellement identifiables par une bague numérotée peuvent être utilisés et transportés pour la chasse des oiseaux d'eau selon le niveau de risque retenu à l'échelon ministériel. Pour les oiseaux nés avant 2007, toutes les bagues fermées numérotées préexistantes, sont considérées conformes, à condition d'être lisibles.

Pour être utilisés à la chasse du gibier d'eau, les appelants nés avant 2007 non bagués ou porteurs d'une bague non numérotée ou illisible doivent être équipés d'un système de marquage spécifique comme présenté ci-contre : une bague ouverte numérotée à fermer par clipsage, non réutilisable. Ces bagues sont très simples à poser par emboîtement automatique. Elles ont subi avec succès les tests d'abrasion et de résistance de

la société Véritas. Elles ne sont toutefois pas conçues ni garanties pour l'attelage direct des oiseaux.

LES BAGUES OUVERTES ANCGE SONT DISTRIBUÉES SOUS CONTRÔLE

L'arrêté du 8 février 2008 a fixé le 15 mai 2008 comme date limite à laquelle tous les appelants utilisés pour la chasse des oiseaux d'eau devaient être porteurs d'une bague numérotée. À partir de cette date, l'ANCGE a donc décidé de ne plus distribuer ces bagues ouvertes que sous contrôle strict.

Cette démarche, souhaitée à l'unanimité par l'ensemble des représentants des chasseurs de gibier d'eau de France, vise à ne pas favoriser le vol et le recel d'appelants par la distribution en nombre de ces dispositifs de marquage.

Toute commande importante de bagues ouvertes fait l'objet d'une vérification, voire d'une enquête de proximité. Les commandes en petite quantité doivent être accompagnées des justifications nécessaires au contrôle comme la copie de la page du registre de détention sur laquelle la bague à remplacer est indiquée.



2,90 € LA BAGUE

Les bagues ouvertes de l'ANCGE sont disponibles en diamètres 07, 08, 10, 12 et 18 à 2,90 € la bague. Les frais de gestion et d'expédition qui s'ajoutent à votre commande sont de 4,75 €. Tarif préférentiel pour les adhérents ANCGE : 2,75 €. Le registre détenteur personnalisé est à 4,90 €.



BON DE COMMANDE BAGUES OUVERTES

NOM* : Prénom* :
Adresse* :
Ville* : Code postal* :
E-mail : Tél : Portable :
Code détenteur (si déjà attribué) :

Nombre de bagues* :

Diamètre 07 (sarcelles)

Diamètre 08 (sarcelles et hybrides)

Diamètre 10 (pilet, siffleur, chipeau, souchet, milouin, morillon, foulque et hybrides)

Diamètre 12 (colvert et hybrides)

Diamètre 18 (oies)

TOTAL :

*Ces informations sont obligatoires pour le fichier national de gestion des bagues d'appelants pour la chasse du gibier d'eau.

Montant de votre règlement

Nombre total de bagues commandées x 2,90 € = €

Frais de gestion et d'expédition :

Tarif non adhérent : 4,75 €. **Tarif privilège adhérent 2009** : 2,75 € = €

Registre détenteur personnalisé au tarif de 4,90 € = €
(si le registre est commandé seul, il n'y a pas de frais de gestion et d'expédition)

TOTAL : = €

Bulletin accompagné du règlement correspondant (chèque bancaire, postal ou mandat) à l'ordre de l'ANCGE à : ANCGE - 5, Avenue des Chasseurs - 75017 PARIS

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Pour répondre à vos interrogations ou vous aider à passer votre commande, contactez la cellule bagues de l'ANCGE

- par téléphone du lundi au vendredi au 01 47 64 64 98 ou 01 47 64 64 94 ;
- par fax au 01 46 22 82 53, en précisant vos coordonnées pour la réponse ;
- par e-mail : bagues@ancge.asso.fr ;
- par courrier à l'ANCGE - 5 avenue des Chasseurs - 75017 Paris.



L'ANCGE, les zones humides, les oiseaux d'eau.
La plus grande association de chasse spécialisée de France et d'Europe.